

## PROGRAMME DU COLLOQUE

# QUELLE RÉPARATION DES PRÉJUDICES CONCURRENTIELS ET ÉCONOMIQUES, DIX ANS APRÈS LA DIRECTIVE DOMMAGES ET AU-DELÀ?

Un colloque organisé par le Master 2 Concurrence Contrats et le laboratoire DANTE (UVSQ-Paris-Saclay), en partenariat avec le Tribunal judiciaire de Paris, l'AFEC et Paris Place de Droit

**JEUDI 5 DÉCEMBRE AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS**

ACCÈS : 6 RUE DU BASTION (75017 PARIS)

**GRATUIT SUR INSCRIPTION**

VALIDÉ AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

**A partir de 8 h 30 : Accueil des participants**

**9 h Propos introductifs**

**Stéphane Noel**, président du Tribunal judiciaire de Paris

**9 h 15 Les progrès réalisés sous l'impulsion des juridictions européennes et françaises**

**Juliane Kokott**, Avocate générale à la Cour de justice de l'Union européenne

**Vincent Vigneau**, président de la chambre commerciale, économique et financière de la Cour de cassation

**10 h 30 Les progrès réalisés dans l'articulation du public et du private enforcement**

Présidence de séance : **Virginie Beaumeunier**, Inspectrice générale des finances

**Stéphanie Deguilly**, Cheffe du bureau Politique et Droit de la concurrence à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)

**Vivien Terrien**, Vice-Président de l'Autorité de la concurrence

**Bertrand Kleinmann**, Vice-Président du tribunal de commerce de Paris

**11 h 30 Pause**

**11 h 45 : La Directive Dommages 10 ans et après : quel bilan ? quelles perspectives ?**

**Zsuzsa Cserhalmi**, Chef d'unité adjoint chargé du réseau européen de la concurrence et de l'application privée à la direction générale de la concurrence, Commission européenne.

**12 h 30 - 14h Déjeuner**

## PROGRAMME DU COLLOQUE

# QUELLE RÉPARATION DES PRÉJUDICES CONCURRENTIELS ET ÉCONOMIQUES, DIX ANS APRÈS LA DIRECTIVE DOMMAGES ET AU-DELÀ?

Présidence de séance : **Michel Ponsard**, Président de l'AFEC, avocat associé UGGC

### 14 h Panorama des progrès réalisés dans différents systèmes juridiques étrangers après la Directive Dommages

**Juan-Pablo Correa Delcasso**, Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Barcelone, Professeur à l'Université de Barcelone

**Florian Bien**, Professeur à l'Université de Würzburg

**Sophie Gilliam**, Avocate au Cabinet BarentsKrans

### 15 h Quelles stratégies contentieuses possibles ?

**Thierry de Bovis**, Directeur Equity Claim Lux

**Frank Gentin**, Président de Paris Place de droit

**Sarah Subrémon**, Avocat associé, Cabinet Brandeis

**Guillaume Aubron**, Avocat associé, Cabinet Darrois,

### 16 h Pause

Présidence de séance: **Julie Traullé**, professeur de droit UVSQ-Paris Saclay, membre du Laboratoire DANTE

### 16 h 15 Quels progrès à réaliser au-delà de la Directive Dommages dans la réparation des préjudices économiques ?

**Joanna Ghorayeb**, Sous-directrice à la Direction des affaires civiles et du Sceau

**Irène Luc**, Vice-Présidente de l'Autorité de la concurrence

**Olivier Peronnet**, Associé fondateur Flnexsi, membre de Paris Place de droit

**Etienne Pfister**, Économiste associé, RBB Economics, Rapporteur général de l'AFEC

### 17 h 45 Conclusions

**Muriel Chagny**, Professeur de droit à l'UVSQ-Paris-Saclay, membre du laboratoire DANTE

### 18 h 15 Cocktail

DARROIS  
VILLEY  
MAILLOT  
BROCHIER

RBB | Economics

DANTE  
Laboratoire de droit des affaires  
et nouvelles technologies

UVSQ  
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

bureau  
Brandeis  
Paris

TRIBUNAL  
JUDICIAIRE DE  
Paris  
AFEC  
Association Française  
d'Étude de la Concurrence



PARISCITY  
PLACE  
OF DELAW  
DROIT